

SEXUALITÉ

Parce que l'accès à la pornographie brouille la vision qu'ont les ados de la sexualité, deux sites Internet ont été lancés afin d'apporter une vision structurante de la sexualité et de la relation à l'autre. L'un est gratuit et s'adresse aux parents (www.educationsexuelle.com), l'autre, payant (www.educationsensuelle.com ; 3 euros pour un mois), cible les adolescents. Plusieurs films pédagogiques conseillent les adolescents sur le baiser, les caresses et les attitudes sensuelles, l'impact des mots, l'amour dans le respect de l'autre. Par ailleurs, des experts, psychologues, sexologues, pédiatres, gynécologues, mais aussi un acteur de films X, témoignent de ce qu'est la sexualité dans la « vraie vie ». Très utile quand on sait que 67 % des garçons de 14 ans (77 % de ceux de 15 ans) ont vu au moins une fois un film pornographique, 36 % des filles du même âge (45 % de celles de 15 ans), selon les derniers chiffres disponibles (étude Inserm 2003).

HANDICAP

Le collectif inter associatif, inter handicap Droit au Savoir en partenariat avec la

Fondation Crédit coopératif a installé le 24 septembre une base de données pour favoriser

l'accès aux études supérieures des jeunes en situation de handicap (moteur, psychique, cognitif, visuel et auditif) en donnant toutes les informations sur les différents services existants dans le département où le jeune souhaite poursuivre son cursus. En fonction de l'enjeu (besoin d'accompagnement spécifique, filière d'étude) et du lieu d'études (académie, région...), le jeune, ses parents ou le professionnel concerné peuvent trouver facilement une information fiable et régulièrement actualisée. La plateforme sera accessible via l'adresse www.droitausavoir.asso.fr

ALLOCATIONS FAMILIALES

La loi du député Éric Ciotti qui prévoit la suspension des allocations familiales en cas d'absentéisme scolaire a été promulguée au JO du mercredi 29 septembre 2010. Le texte, conforme à la volonté exprimée par le président de la République, Nicolas Sarkozy, prévoit, dans le cas où un élève est absent plus de quatre demi-journées dans un mois, la saisie de l'inspection académique par le chef d'établissement. L'inspecteur d'académie convoque ensuite les parents de l'élève et met en place des « dispositifs d'accompagnement scolaire et social ». Si,

dans l'année scolaire qui suit cette convocation des parents, l'enfant est encore absent plus de quatre demi-journées dans un mois, l'IA saisit alors la CAF qui suspend les allocations familiales. Le versement est rétabli lorsque l'assiduité de l'enfant a pu être constatée pendant un mois. Le rétablissement des allocations est rétroactif.

Poussons l'ironie jusqu'au bout : la loi devrait-elle proposer un dédommagement aux familles dont les enfants ne peuvent avoir cours faute de remplaçant ?

ECO CITADINS

Ils ont mis en place des alternatives écologiques pour des villes plus vertes. Dans son livre *Tous éco citadins !*, Carine Mayo rend hommage aux acteurs d'initiatives remarquables, repérées aux quatre coins de France : pédibus, jardins partagés, cantine bio, compost de quartier... Avec le plus souvent la ville comme terrain d'action, en pensant global et en agissant local, en misant sur l'intelligence collective, et en pariant sur une petite révolution culturelle, l'auteure nous démontre que bon nombre de choses sont possibles dans son immeuble, à l'école, à l'université, ou dans son quartier. Une fiche pratique et un « plus d'infos » permettent de passer à l'action. Ed. Terre vivante. Prix : 18 euros.